



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise à la maison d'accueil spécialisée du Nid Cerdan

Question écrite n° 16320

Texte de la question

M. Louis Aliot alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la crise à la maison d'accueil spécialisée du Nid Cerdan. La maison d'accueil spécialisée du Nid Cerdan à Saillagouse accueille 45 adultes handicapés, parmi lesquels une quinzaine en situation de transit logés depuis deux ans dans des Algecos attenants. La plupart des résidents souffrent de troubles autistiques nécessitant des soins continus, mais aussi et surtout une présence humaine au long cours dans un environnement paisible que leur procurent les 62 professionnels qui veillent nuit et jour sur eux. Avec le temps, des liens forts se sont créés entre les résidents et le personnel soignant, des liens que d'aucuns qualifieraient de familiaux. La maison d'accueil spécialisée (MAS) consiste en un bâtiment de 3 000 m² implanté sur terrain de 40 000 m² appartenant à la Caisse nationale d'assurance maladie. Malheureusement, les lieux ne sont plus adaptés aux résidents, de l'avis unanime des familles, du personnel et des directions locales et régionales. Un ressenti confirmé par les gestionnaires de l'Union générale des établissements Caisse assurance maladie qui ont fait appel à deux cabinets d'experts, lesquels ont estimé que les bâtiments n'étaient plus adaptés à leurs missions, mais aussi qu'ils complexifiaient le travail du personnel d'accueil pouvant engendrer à terme un important déficit qualitatif et financier. Un projet a donc été proposé pour sortir la MAS du Nid Cerdan de l'ornière : diviser le terrain en deux parcelles pour financer la construction d'un nouveau bâtiment sur la parcelle conservée à l'aide de l'argent gagné sur la revente de l'autre moitié. En avril 2017, les plans du nouveau bâtiment étaient prêts pour une construction qui aurait dû être achevée en octobre 2018. Pourtant, le projet est encore au point mort. Une période d'atermoiements coupables a bloqué ce qui était nécessaire, notamment de la part de l'Union générale des établissements Caisse assurance maladie qui a émis l'idée que la construction ne serait pas « rentable », nourrissant peut-être l'objectif de délocaliser la MAS. Une solution inacceptable pour les résidents et les employés. En conséquence, le personnel a déposé un préavis de grève, afin que les 62 emplois soient conservés sur le plateau de Cerdagne déjà touché par une grave crise économique. Il lui demande donc si le ministère de la santé a décidé d'intervenir directement pour que le projet initial de revalorisation de la MAS de Cerdagne soit maintenu. 45 adultes handicapés et 62 professionnels attendent de connaître leur destin. À l'heure où les régions se dépeuplent du fait de la baisse de l'activité économique, il serait bon de tout faire pour préserver les emplois locaux et les chaînes de solidarité naturelle.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16320

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 807

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)